

2025 - 2026

DROITS-ACCÈS DE L'OUTAOUAIS

Une
bataille
après
l'autre



37E CAHIER
D'ASSEMBLÉE

PRÉAMBULE

Acte de dénonciation publique : Responsabilité gouvernementale dans la dégradation du réseau de santé public

Droits-Accès de l'Outaouais est et demeure un ardent défenseur d'un réseau de santé public, gratuit, accessible, universel et centré sur les besoins de la population.

Le réseau de santé public du Québec est né en 1970 d'une vision ambitieuse portée par la Commission Castonguay-Nepveu avec des recommandations telles qu'un système public, universel, accessible et intégré garantissant à toute la population des soins et services sans discriminations financière ou sociale. Fondé sur la gratuité, la prévention, l'intégration des services et la participation citoyenne, il reposait sur une conviction claire, soit que la santé est un droit et non un privilège.

Aujourd'hui, rappeler ces fondements n'est pas un exercice nostalgique, mais un acte politique. Car chaque recul de l'accessibilité, chaque obstacle aux soins, chaque atteinte à l'universalité trahi l'engagement collectif qui a su façonner ce réseau. Défendre ces principes, c'est refuser que s'effrite le filet social issu de luttes citoyennes et pensé pour protéger tout le monde, sans exception.

Il n'existe aucune justification raisonnable ou valable pour traiter les personnes vivant avec des enjeux de santé mentale comme une catégorie de personnes à part, comme le fait notre gouvernement aujourd'hui. Il impose des projets de loi qui ne reconnaissent pas pleinement les droits fondamentaux de liberté, de dignité et d'intégrité des personnes au nom d'une conception opportuniste de la "santé". Cet argument masque très mal la réalité, soit qu'il existe un manque criant de services et une rigidité persistante de certaines pratiques psychiatriques, défendues par le collège des médecins et l'Association des médecins psychiatres du Québec, qui prônent la coercition plutôt que le financement public et l'accessibilité. Nous croyons que les psychiatres devraient être des alliés dans la lutte pour les droits et l'accès aux services des personnes vivant avec des troubles de santé mentale.

En conséquence, nous exigeons une refonte complète du paradigme de la psychiatrie et des soins en santé mentale, avec la participation des personnes premières concernées.

Orientation et approbation: conseil d'administration du 17 juin 2026

Rédaction et conception: Simon CHARTRAND-PAQUETTE, Rebecca LABELLE, Sara LABELLE, Amélie-Anne MAILHOT, Claudia SICOTTE

Mise en page et graphisme: Simon CHARTRAND-PAQUETTE, Rebecca LABELLE, Claudia SICOTTE

Révision : Amélie-Anne MAILHOT

Table des matières

Préambule	2	Collaboration	16
Nos administratrice.eur.s	4	Le communautaire à boutte!	18
Profil statistique	5	Dans les médias	20
Domaines de droit	6	Comités	21
Dossiers MSSS	7	Activités du C.A.	22
Statistiques dossiers individuels	8	Réalisations du C.A.	23
Mesures d'exception	9	Réalisations de l'équipe	24
Démarches systémiques	10	Équipe de travail	25
Journal de bord des conseillères	12	Activités de l'équipe	26
Représentation, promotion et formation continue	14	Objectifs pour la prochaine année	27
Mobilisations	15		



Les administratrices



L'ANNÉE 2025-2026 A ÉTÉ EXIGEANTE ET MARQUANTE, NOTAMMENT PAR NOTRE PRÉSENCE ACCRUE DANS LES MÉDIAS ET SUR LA SCÈNE POLITIQUE. JE SUIS FIÈRE DE FAIRE PARTIE D'UNE ÉQUIPE ENGAGÉE QUI DÉFEND LES DROITS AVEC CONVICTION, DANS UNE APPROCHE PARTICIPATIVE, ET JE SAIS QUE NOUS POURSUIVRONS CE TRAVAIL AVEC LA MÊME DÉTERMINATION.

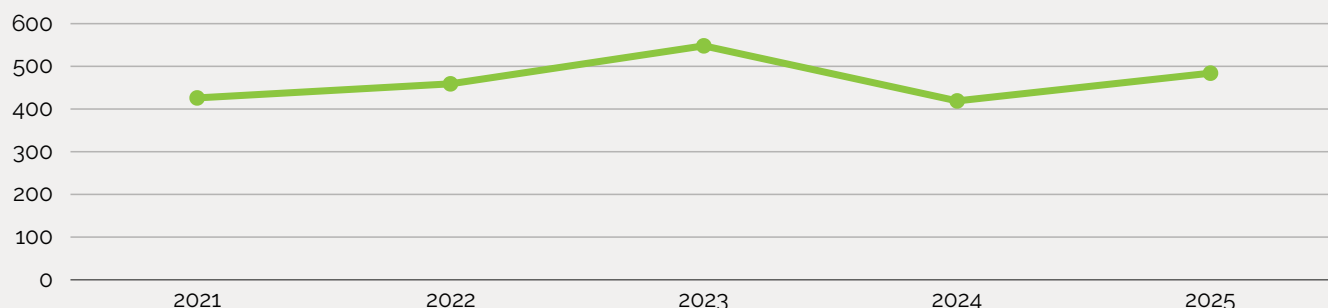


Profil statistique

Les démarches individuelles nous permettent d'identifier les causes systémiques des abus de droits auprès des personnes vivant avec un trouble de santé mentale et de saisir l'ampleur des conséquences que ceux-ci ont sur ces personnes. Les démarches individuelles répondent bien souvent à des situations vécues en lien avec des abus en matière de droits sans nécessairement s'attaquer aux causes structurelles. Par contre, elles permettent de soutenir les personnes dans leur parcours en développant leur pouvoir d'agir.

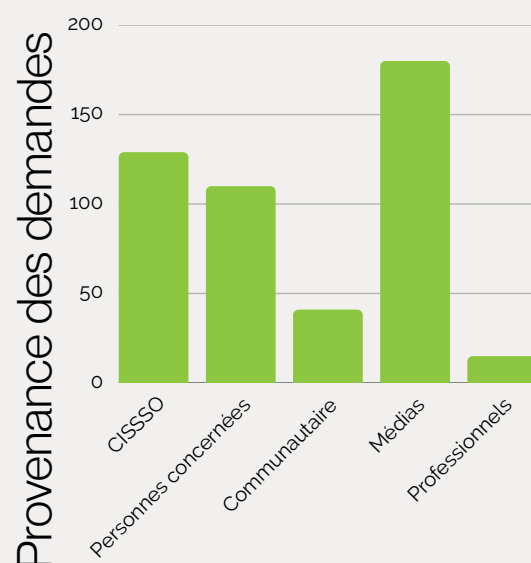
Les principales données qui nous intéressent ici sont les nouvelles demandes d'aide et les interventions effectuées auprès de chaque personne accompagnée. Les prochaines pages sont des résumés statistiques relatant les différents types d'accompagnements faits cette année par les conseiller.e.s en défense de droits de DAO.

Nombre de nouvelles demandes

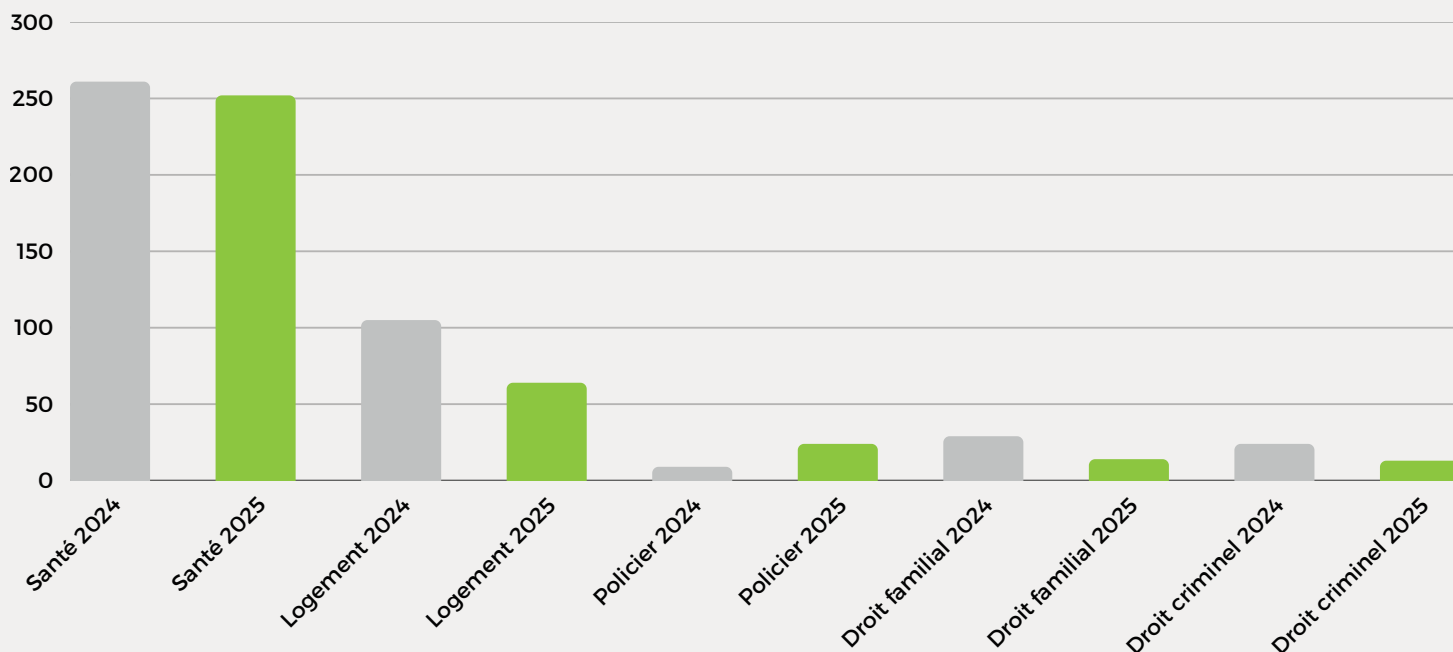


Droits-Accès constate une **augmentation de 65** nouveaux dossiers traités par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique notamment par le recours collectif portant sur la garde préventive. L'ajout d'une intervenante stagiaire supplémentaire à temps partiel pour l'ensemble de l'année a également permis à l'équipe d'augmenter sa capacité de réponse et de mieux soutenir les personnes qui font appel à nos services.

Les demandes en **santé** demeurent la **priorité**, tandis que les **autres domaines** de droit sont systématiquement **orientés vers des ressources spécialisées**. Les réseaux sociaux et les médias sont pour la première fois les principaux acteurs de référencement vers DAO.



Domaines de droit



SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Cette année encore, les demandes en santé et services sociaux représentent la grande majorité des dossiers traités par DAO. Les enjeux liés aux gardes en établissement, aux ordonnances et à la qualité des services demeurent particulièrement présents dans notre pratique. Nous constatons également que les personnes qui nous contactent vivent des situations de plus en plus complexes, nécessitant des accompagnements soutenus et une meilleure compréhension de leurs droits dans le réseau de la santé.

SÉCURITÉ DU REVENU ET PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

Les enjeux liés à la sécurité du revenu demeurent présents dans la réalité des personnes accompagnées par DAO. Les demandes concernant l'aide sociale, l'assurance invalidité et les différents programmes de soutien financier démontrent que plusieurs personnes vivant avec un problème de santé mentale font encore face à une grande précarité économique. Ces démarches sont souvent complexes et demandent un accompagnement important afin que les personnes puissent accéder aux ressources auxquelles elles ont droit.

SERVICES POLICIERS ET LOGEMENT

Les demandes liées au logement demeurent importantes, particulièrement en logement privé, malgré une baisse comparativement aux années précédentes. Les difficultés d'accès à un logement adéquat et le manque d'accompagnement pour défendre ses droits continuent d'être préoccupants sur le territoire. Les dossiers en lien avec les services policiers demeurent également élevés cette année, ce qui démontre que plusieurs personnes vivant avec un enjeu de santé mentale continuent d'avoir des interactions difficiles avec les corps policiers.

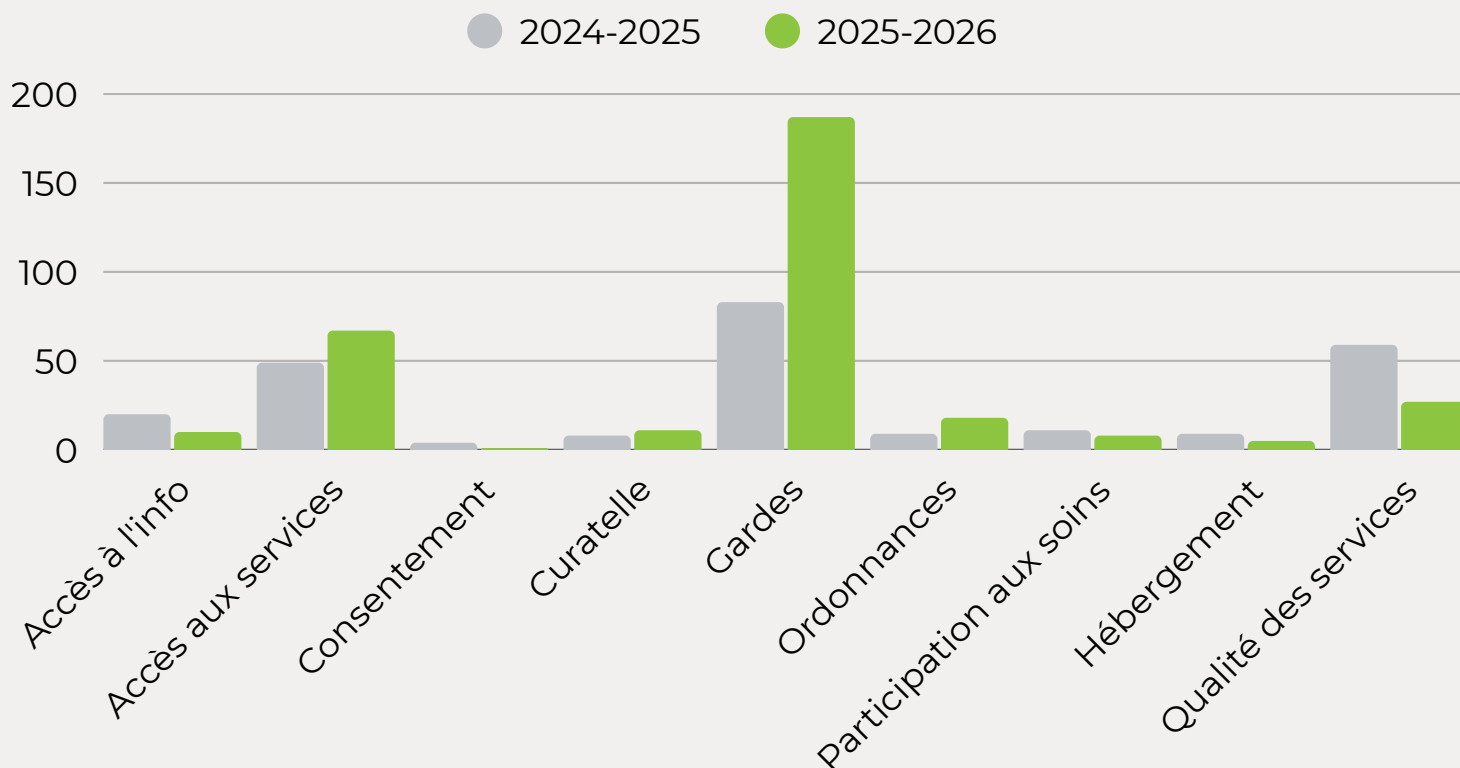
DROIT CIVIL ET DROIT CRIMINEL

DAO continue de recevoir plusieurs demandes liées au droit civil et au droit criminel, notamment concernant les relations entre individus, les démarches judiciaires et les droits des victimes. Bien que ces situations soient référées vers des ressources spécialisées, les personnes qui contactent l'organisme ont souvent besoin d'être soutenues dans leur compréhension du système et dans leurs démarches pour faire respecter leurs droits.

16%

Hausse des nouvelles demandes générales

Dossiers MSSS



Les conseiller.e.s en défense de droits de DAO ont poursuivi leur présence hebdomadaire sur les unités en santé mentale des hôpitaux de Gatineau tout au long de la dernière année. Cette présence continue permet non seulement de mieux informer les personnes hospitalisées de leurs droits, mais également de sensibiliser les équipes soignantes aux enjeux liés aux abus de droits et au respect des pratiques.

Nous observons la hausse la plus importante jamais vue à Droits-Accès depuis 2018 des dossiers liés aux différents types de gardes ainsi qu'aux ordonnances de traitement. Les demandes concernant l'accès aux services demeurent également très élevées, ce qui démontre les difficultés persistantes d'accès aux soins de santé mentale dans le réseau de la santé. La qualité des services reste l'un des principaux motifs de demandes adressées à DAO, bien que le nombre de dossiers ait diminué comparativement à l'an dernier.

Nous remarquons également que les demandes concernant la contention et l'isolement demeurent très faibles malgré les données disponibles sur l'utilisation de ces mesures dans le réseau de la santé, et les témoignages des personnes que nous accompagnons. Cela nous porte à croire que plusieurs personnes n'ont toujours pas accès à l'information sur leur droits et n'ont pas la possibilité de contacter DAO lorsqu'elles vivent ces situations.

Les statistiques nous démontrent encore cette année que les besoins en défense de droits en santé mentale demeurent importants et que les situations vécues par les personnes accompagnées sont de plus en plus complexes.

Statistiques dossiers individuels

Chaque intervention effectuée auprès des personnes ayant eu recours à nos services est comptabilisée. Ces données permettent de mieux illustrer la diversité des interventions menées par les conseillères dans une année auprès des personnes.

TYPES	DÉTAILS	RÉSULTATS
Support conseil	Toute intervention faite par les conseillères pour une personne dans le cadre d'une demande de services d'une durée de plus de trois heures de travail	834
Communication	Lorsqu'un conseiller doit communiquer avec une tierce personne en lien avec le dossier de la personne concernée	184
Info-référence	Toute personne qui contacte DAO et se voit référer vers un service approprié pour répondre à ses besoins	371
Recherche et rédaction	Toutes actions de recherche et rédaction faites par les conseillères en lien avec le dossier d'une personne	206
Accompagnement et Visite	Tout accompagnement physique fait par les conseillères avec la personne concernée	110

1705

Nombre de demande totales

2.5

Nombre moyen d'interventions par jour

Mesures d'exception

Une demande d'accès à l'information nous a permis de connaître le nombre de mesures d'exception appliquées au CISSS de l'Outaouais en 2025-2026. Cette année, nous constatons une augmentation considérable dans l'application des mesures liées à la loi P38 et la garde en établissement. De plus, grâce aux chiffres obtenus, nous sommes à même de constater que 86% des demandes de gardes provisoires présentées en cour ont été acceptées et que 90% des demandes de gardes autorisées ont également été acceptées lorsque présentées en cour. Face à ces chiffres, Droits-Accès se questionne sur le caractère de la loi P38, qui semble être de moins en moins exceptionnel, ainsi que sur la défense des personnes en cour, qui elle semble presque inexistante.

NOMBRE DE **GARDES EN ÉTABLISSEMENT** ET % DE VARIATION POUR L'ANNÉE 2025-2026

Type de gardes	2024-2025	2025-2026	Variation %
Préventives	474	701	48% 
Provisoires	137	147	7% 
Autorisées	338	395	17% 

86%

Des demandes de gardes provisoires ont été acceptées

90%

Des demandes de gardes autorisées ont été acceptées

MESURES DE CONTRÔLE

Type	2024-2025	2025-2026	Variation %
Isolement	349	193	-55% 
Contentions physiques	11	21	91% 
Contentions chimiques	16	9	-56% 



Autorisations judiciaires de soins en 2025-2026 :
106 demandes présentées

Démarches systémiques

Les démarches systémiques sont des actions politiques de défense des droits menées par l'équipe de travail dans une optique de transformation sociale, auprès des gouvernements et des diverses instances du système de santé. Elles s'appuient sur les constats effectués sur le terrain par les conseillères, sur l'actualité, ainsi que sur les besoins et intérêts exprimés par nos membres et nos partenaires.

INDEMNISATION POUR LES GARDES PRÉVENTIVES ILLÉGALES

Le recours collectif intenté par le groupe de défense des droits en santé mentale de Montréal, Action Autonomie, a permis la conclusion d'une entente avec le gouvernement du Québec prévoyant une indemnisation pour toutes les personnes ayant subi une garde préventive illégale entre 2015 et 2024. Outre la participation à la mobilisation interrégionale, l'équipe de Droits-Accès de l'Outaouais a tout mis en oeuvre pour retrouver les personnes ayant droit à une indemnisation en Outaouais : campagne d'affichage et de sensibilisation dans toutes les MRC de l'Outaouais, séances d'informations, communiqués de presse, entrevues dans les médias et appels téléphoniques à toutes les personnes ayant fait une démarche avec DAO pour une garde en établissement au cours de cette décennie. Nous avons ainsi pu accompagner des dizaines de personnes afin de les aider à remplir les formulaires et obtenir tous les documents nécessaires à leur réclamation, laquelle a été reçue par les personnes premières concernées comme un dédommagement symbolique pour les bris de droits vécus - même si plusieurs personnes nous ont confié avoir trouvé difficile de se replonger dans cette expérience. L'équipe de DAO a été là pour les accompagner dans ce processus parfois douloureux.

PARTICIPATION AUX CONSULTATIONS DE L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LE DROIT ET LA JUSTICE

Le gouvernement du Québec a mandaté l'IQRDJ pour étudier la possibilité de réformer la loi P-38.001, *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un risque pour elles-mêmes ou pour autrui*. L'équipe de DAO a poursuivi sa collaboration avec l'Institut en participant au Forum des acteurs de la P-38, organisé en avril 2025. Deux membres de l'équipe de travail et deux personnes premières concernées membres du conseil d'administration de DAO ont pu prendre part aux échanges et faire valoir l'importance du respect des droits et de prendre en considération la voix des personnes premières concernées. L'équipe a également activement suivi l'évolution des travaux de l'IQRDJ, lu et analysé les deux rapports qui ont été déposés en 2025, dont le rapport final contenant toutes les recommandations de l'Institut.



Démarches systémiques

DÉBUT DES MOBILISATIONS AUTOUR DU DÉPÔT DU PROJET DE LOI 23

Le projet de loi 23, visant à modifier la loi P-38.001, a été déposé par le gouvernement du Québec le 25 mars 2025. L'équipe a ainsi pris part rapidement aux premières rencontres interrégionales des groupes de défense de droits pour préparer les actions de mobilisations à venir, coordonner les argumentaires et les prises de position.

RECHERCHE COLLABORATIVE PRÉLIMINAIRE SUR L'ÉTAT DES DROITS EN SANTÉ MENTALE EN OUTAOUAIS

En 2025, Droits-Accès de l'Outaouais a débuté une recherche préliminaire et collaborative sur l'état des droits en Outaouais, avec la chercheuse Émilie Pigeon-Gagné et l'assistante de recherche Hareg Worku, de l'Université d'Ottawa. Cette recherche est une première étape vers une étude plus approfondie des différentes dimensions du (non) respect des droits en santé mentale dans la région. L'équipe de travail a collaboré activement à chacune des étapes du projet – idéation, demande de subvention, développement des questions pour les entretiens, contact avec les personnes premières concernées, les organismes communautaires et les autres groupes de défense des droits. Plusieurs rencontres de suivi ont eu lieu pendant l'année entre l'équipe de travail et l'équipe de recherche.

ACTIONS DE MOBILISATIONS ET DE SOLIDARITÉ

Dans ce contexte politique hostile à la défense des droits et à la justice sociale, l'équipe de DAO s'est inscrit dans plusieurs luttes aux côtés d'autres groupes. Nous avons notamment soutenu les activités de grève des groupes de défense collective des droits, du 2 au 6 février 2025, qui revendiquent un financement plus important, l'indexation et le retrait du chapitre 4 du projet de loi 7 menaçant l'indépendance des groupes. De plus, DAO a déposé un mémoire contre le projet de loi 7 à l'assemblée nationale et signé plusieurs pétitions de groupes alliés, notamment contre le projet de loi 1. Nous avons également signé et contribué activement à la visibilité de la Déclaration commune Quand la folie a le dos large, dénonçant les dérives possibles d'une réforme de la loi P-38 et issue d'une collaboration entre l'AGIDD-SMQ, le RRASMQ et la Ligue des droits et libertés. Cette déclaration a été signée par plus de 800 organismes et de nombreux.ses citoyen.ne.s. L'équipe a aussi assisté au colloque du Réseau québécois de l'action communautaire autonome, qui s'est tenu à Trois-Rivières, ainsi qu'au Forum Action Santé Outaouais. Nous avons également participé au balado sur la gestion participative dans les organismes communautaires, réalisé par le Rivage du Val St-François dans le cadre du développement de leur boîte à outils "Cultiver la participation".



Journal de bord des conseillères

Avril 2025

Hôpital Pierre-Janet - Unité 3

Déplacement à PJ afin d'accompagner une personne qui souhaite signer un refus de traitement. Je vais avec monsieur demander le document de refus de traitement afin qu'il puisse quitter. Le psychiatre m'explique que monsieur se retrouve sans logement à la rue s'il quitte l'hôpital. Monsieur confirme qu'il est au courant, qu'il est d'accord et qu'il souhaite quitter l'hôpital. Le psychiatre poursuit en me disant que si monsieur se retrouve sans logement et qu'il meurt de ses problèmes de santé physique, j'y aurai contribué. Un autre intervenant essaie de convaincre monsieur de rester, ce qu'il refuse. Après un certain temps, on finit par nous laisser sortir. Le psychiatre a mis beaucoup d'emphase sur le fait que s'il arrive quelque chose à monsieur se sera de ma faute car c'est moi qui l'aurai aidé à sortir.

Juillet 2025

Hôpital Pierre-Janet - Unité 1

Accompagnement. Je demande à rencontrer une personne avec qui j'ai pris rendez-vous. La personne qui m'accueille me laisse entrer et me laisse rencontrer la personne dans la salle qui est libre. 10 ou 15 minutes plus tard, une employée frappe à la porte et me mentionne que la salle est réservée au psychiatre et que je ne devrais pas être là. Je lui dis qu'on m'a laissé entrer et que la salle était libre, je lui demande de nous accorder un autre 30 minutes pour notre rencontre. Ma présence semble la déranger, elle me dit « on l'a répété à plusieurs reprises, il faut prendre rendez-vous » ce à quoi je réponds que j'avais pris rendez-vous avec la personne accompagnée, celle-ci confirme. 10 minutes plus tard, un autre employé vient cogner et me demande de mettre fin à notre rencontre parce qu'un psychiatre a besoin de la salle. Je lui demande un 5 minutes supplémentaire pour conclure ma rencontre. Ce qui m'est accordé.

Octobre 2025

Hôpital de Gatineau - Aire A

Nous allons rencontrer quelqu'un ayant été mis en garde préventive dans l'après-midi. Lorsque nous arrivons, le personnel vérifie le lit dans lequel la personne est et nous laisse entrer sans problème. Alors que nous arrivons près du lit de la personne, une infirmière nous mentionne qu'ils n'ont aucune information sur la personne et qu'il serait bien qu'on puisse la faire parler un peu. Durant notre rencontre, un membre du personnel était près du lit de monsieur et écoutait la rencontre. Un infirmier s'est aussi approché du lit et prenait des notes par rapport à ce que la personne nous disait.

Journal de bord des conseillères

Janvier 2026

Hôpital Pierre-Janet - Unité 3

Durant la rencontre, la personne demande à un membre du personnel s'il peut contacter son psychiatre pour avoir une rencontre avec nous. Le membre du personnel répond qu'il n'a pas le numéro de poste du psychiatre et qu'ils ne vont pas tenter de le contacter pour le faire venir à l'unité. La personne se retrouve à devoir téléphoner elle-même à la clinique externe pour tenter de contacter le psychiatre ou sa secrétaire. Le psychiatre étant arrivé, il refuse de rencontrer la personne avec nous. Il explique qu'il fait seulement des rencontres avec des tierces personnes venant de l'hôpital. Quand nous intervenons pour dire au psychiatre que les personnes ont le droit d'être accompagnées à leurs rdv, il met sa main en l'air et nous dit de se mêler de nos affaires.

Janvier 2026

Hôpital de Gatineau - Aile A

Visite d'une personne en ordonnance. En arrivant au comptoir, les infirmières sont hésitantes à nous laisser entrer, car certaines personnes auraient été plus agitées. On leur explique que la personne nous a appelés pour qu'on la rencontre et une infirmière nous dit que nous pouvons entrer «à nos risques». Durant la rencontre, nous demandons au personnel si la personne est en garde ou sous ordonnance, car les seuls papiers d'ordonnance qui ont été remis à la personne concernent une ordonnance qui devait prendre fin en décembre 2025. Tous nous répondent que la personne est hospitalisée en raison de son ordonnance, mais personne n'arrive à nous présenter les papiers qui confirment que l'ordonnance est prolongée. L'infirmière nous dit qu'elle va aller chercher les documents.

Janvier 2026

Hôpital de Gatineau - Aile A

Visite d'une personne en garde préventive. On me laisse entrer facilement et rapidement. L'infirmier présent est d'une grande aide, très patient et agréable. Par contre, 3 des 4 agents d'intervention présents font des commentaires déplacés au sujet de monsieur et rient des propos qu'il me dit à certain moment.



Représentation, promotion et formation continue



CONFÉRENCES

Les conférences visent à fournir de l'information sur la défense des droits et à établir des liens entre les milieux visités et les oppressions structurelles qui compromettent ces droits.

SÉANCES D'INFORMATION

Les séances d'information s'adressent aux professionnel.le.s de la santé et des services sociaux et à tou.te.s les étudiant.e.s et intervenant.e.s psychosociaux qui désirent intégrer la défense des droits à leurs savoirs, connaissances et pratiques.

64

Nombre d'ateliers, de conférences et d'activités de promotion et de représentation en 2025-2026

FORMATION CONTINUE DE L'ÉQUIPE

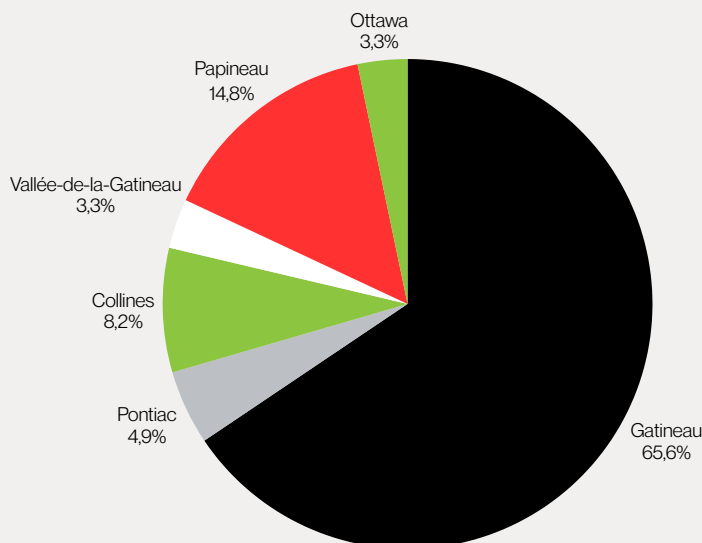
Le conseil d'administration et l'équipe de travail considèrent que la formation continue des employés permet d'assurer la qualité des services rendus à la population, de stimuler les employés et de maintenir notre analyse critique en matière d'enjeux de droits et de santé mentale.

ÉDUCATION POPULAIRE

Les ateliers sont des moments de partage d'expériences et s'adressent aux citoyen-ne.s souhaitant en apprendre davantage sur leurs droits en santé mentale et participer à des discussions axées sur le passage du "Je" au "Nous". Ils sont conçus en fonction des besoins exprimés par les personnes qui souhaitent y participer.

PROMOTION

La promotion sert à faire connaître Droits-Accès dans différents milieux, autant communautaire, professionnel que public. La promotion permet aux acteur.trice.s de différents milieux de faire appel à nos services plus aisément et d'offrir la bonne trajectoire aux personnes concernées par la santé mentale et dont les droits sont susceptibles d'être lésés.



2013

Personnes rejointes par les ateliers, les conférences, les activités de promotion et de représentation pour 2025-2026



Mobilisations

Qui sème la
misère, récolte la
colère!



MANIFESTATION AU CONGRÈS DE
LA CAQ À GATINEAU



SEMAINE DE GRÈVE ET DE MOBILISATION
POUR LA DÉFENSE COLLECTIVE DES
DROITS



SNACA



DANS LA RUE
POUR LE QUÉBEC
CONTINGENT COMMUNAUTAIRE



MOBILISATION
CONTRE LA RÉFORME
DE LA P38

**P-38 VOUS AVEZ ÉTÉ GARDI
DE FORCE À L'HÔPITAL**

PENDANT PLUS DE 72 HEURES SANS
ÊTRE PASSÉ DEVANT LA COUR? ENTRE LE 1ER JANVIER 20
ET LE 4 NOVEMBRE 2024

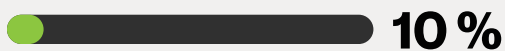
**INDEMNITÉ DE
1000\$ PAR JOUR**

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET DE L'AIDE DANS VOS DÉMARCHES, CONTACTE
NOUS AU **819-777-4746**

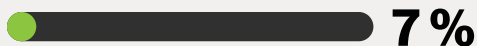
Collaborations

Regroupements et concertation

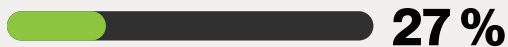
ROCSMO



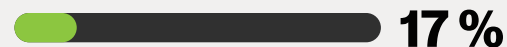
TROCAO



AGIDD-SMQ



CISSS et MSSS



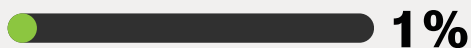
Nombre total
de collaborations

71

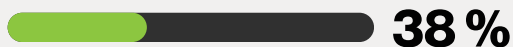


Collaborations communautaires et académiques

ACTION SANTÉ



Organismes communautaires



Collaborations



Le Communautaire à boutte

MOBILISATIONS POUR LE COMMUNAUTAIRE À BOUTTE!

L'équipe de DAO s'est investie avec énergie dans les mobilisations pour Le communautaire à boutte! L'action communautaire autonome est au centre de la mission et des actions de DAO, et ses principes doivent être soutenus et défendus pour poursuivre la mission de transformation sociale, de vie démocratique, d'éducation populaire et de participation citoyenne active qui le caractérisent. L'équipe a pris part aux activités dès le début du mouvement, en participant aux rencontres régionales et nationales et en s'impliquant dans les comités. Des actions régionales ont débuté dès le mois de février 2025. L'organisme a participé activement au mouvement de grève qui a eu lieu du 23 mars au 2 avril 2025, prenant part à de nombreuses manifestations, actions dérangeantes, représentations politiques et actions collectives.

LES REVENDICATIONS DU MOUVEMENT

- Conditions de travail décentes pour les travailleuses et travailleurs du communautaire
- Financement suffisant à la mission
- Reconnaissance pleine et entière des organismes
- Protection de l'autonomie et fin du financement précaire
- Investir dans le modèle communautaire comme pilier stratégique

Retombées
médiatiques

322
articles

En Outaouais

8
articles



Le Communautaire à boutte en photos



Dans les médias

La couverture médiatique occupe une place essentielle dans la promotion et la défense des droits en santé mentale, puisqu'elle contribue à rendre les revendications plus visibles et à sensibiliser la population. Elle offre une tribune aux personnes directement touchées et peut influencer les instances décisionnelles. En l'absence d'une telle visibilité, plusieurs enjeux cruciaux risqueraient de passer inaperçus.

1 Mouvement de grève du communautaire

Le mouvement du Communautaire à Boutte est né à Shawinigan suite à une hausse de financement plus qu'insuffisante. Les groupes de bases ont refusé de se taire face à la détérioration des leurs conditions de travail. Cette colère a fait écho partout au Québec. D'une mobilisation locale au mouvent national, nous réclamons la reconnaissance du rôle essentiel et du communautaire et un financement à la hauteur des besoins.

7 Communiqués de presse

Cette année, nous avons saisi toutes les opportunités pour interpeller les médias. Que ce soit pour le "Communautaire à Boutte", le projet de loi 23, le manque de considération des mémoires déposés à l'IQRDJ ou le droit de vote "oublié" des gens hospitalisés, aucune occasion n'a été oubliée.

« Le gouvernement du Québec n'entend pas respecter le processus de consultation en lien avec le mandat qu'il a donné à l'IQRDJ concernant la révision de la loi P-38.001 » - 23 septembre 2025

« Élections : les personnes hospitalisées de force en santé mentale ne peuvent pas voter aujourd'hui. » - 28 avril 2025

« Réaction au rapport Danais : Droits-Accès rejette l'ajout de coercition pour la loi P-38 » - 8 juillet 2025

17 Entrevues dans les médias

En 2025-2026, on maintient la reconnaissance du statut Droits-Accès comme expert de la défense des droits en santé mentale.

« Droits-Accès critique le discours public en matière de santé mentale » - chronique de Sarah-Jeanne Tremblay - Le Droit - 11 juillet 2025

« Des patients n'auraient pas eu le droit de voter dans les hôpitaux de la région » - Entrevue à LP le midi - 104,7fm - 29 avril 2025

« Lancement de deux semaines de grève communautaire au Québec » - Entrevue TVA Gatineau - 23 mars 2026



189,904

consultations de nos publications



une hausse de 1430%

4,445

visites sur notre page



une hausse de 93%

15

prises de position



une hausse de 40%



Comités

Droits-Accès est un organisme communautaire autonome qui fait une grande place au “par, pour et avec”, c’est-à-dire à l’implication des membres dans les prises de décisions, ainsi qu’à l’organisation d’événements et d’activités par les membres et pour les membres. Le travail bénévole est donc au coeur de la mission de transformation sociale et du dynamisme de DAO, et est ancré notamment dans les actions de ses comités.

Merci à tous les bénévoles pour leur engagement!

Comité politique

Le comité politique s’est rencontré quatre fois pendant l’année. Lors de ces rencontres, nous discutons et analysons les sujets d’actualité en lien avec la défense des droits en santé mentale, préparons des actions politiques et ouvrons des espaces d’échange et de réflexion. Parmi les activités du comité, on peut noter :

- Veille de l’actualité des droits en santé mentale
- Analyse et discussion du projet de loi 23
- Révision des questionnaires pour la recherche collaborative sur l’état des droits
- Organisation d’un self-advocafé pour la Journée Non aux mesures de contrôle, en collaboration avec le comité VIA

Comité VIA

Le comité VIA, comité de la vie associative, s’est rencontré une fois en 2025-2026, pour définir certaines orientations, idées et priorités pour l’année à venir. Le comité est en recrutement et souhaite offrir plus de possibilités concrètes d’implications pour les membres. Parmi ses activités cette année :

- Publication du numéro du journal par et pour Info-DAO de printemps 2025
- Organisation d’un self-advocafé pour la Journée Non aux mesures de contrôle, en collaboration avec le comité politique

ReprésentACTION santé mentale Outaouais

Visant à porter la parole collective des personnes premières concernées par les services en santé mentale, cette initiative permet aux personnes de se rencontrer et de s’exprimer sur ce qu’elles vivent dans les services en santé mentale, sur les améliorations qu’elles souhaitent et les moyens à mettre en oeuvre pour y parvenir, tout en favorisant la création de liens et le partage de vécus. Cette année, les membres ont organisé :

- 3 ateliers de parole collective dans différents organismes de la région
- Une rencontre régionale en collaboration avec l’organisme communautaire L’envol

Activités du C.A.



RENCONTRE INTER-RÉGIONALE
DÉFENSE DE DROITS EN SANTÉ
MENTALE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE DROITS-ACCÈS
DE L'OUTAOUAIS 2025



COLLOQUE AGIDD-SMQ
2025



MANIFESTATION DU
COMMUNAUTAIRE À BOUTTE



35IÈME DROITS-ACCÈS DE
L'OUTAOUAIS



Réalisations du C.A.

Le conseil d'administration est composé de **sept personnes** issues de la communauté **dont quatre** personnes ont fait des **démarches en défense** des droits en santé mentale.



Protocole des bénévoles

Les membres du comité permanent pour les ressources humaines et du comité VIA se sont rencontrés afin de clarifier le rôle et les implications offert aux bénévoles et aux administrateur.trice.s à DAO. Le protocole permet de mieux encadrer les nouveaux membres de DAO. Le nouveau protocole est effectif depuis avril 2026.



Représentation politique

Les membres du conseil d'administration ont mené plusieurs représentations auprès de la députation de l'Outaouais afin de faire valoir les droits et les préoccupations des personnes premières concernées dans le cadre de l'étude du projet de loi 23.



Soutien à la mobilisation

Les membres ont participé à plusieurs mobilisations du mouvement "Le communautaire à boutte" et ont démontré leur solidarité envers celui-ci en adoptant un mandat de grève visant à revendiquer un financement adéquat, la reconnaissance et le respect de l'autonomie de l'action communautaire autonome.

Malgré une année marquée par des défis importants en matière de participation et de mobilisation des bénévoles, **le conseil d'administration** de Droits-Accès a su **faire preuve de résilience, d'engagement et de solidarité** afin de maintenir le cap et de poursuivre la mission de l'organisme. À travers les difficultés, les membres du CA sont **demeurés présents et investis**, contribuant à traverser cette période avec force et humanité. Je tiens à **remercier sincèrement** chacun.e d'entre eux pour leur implication, ainsi qu'à souligner tout particulièrement le soutien et la présence indéfectible de **Joannie Campeau, Nadine Huppé et Yves Rochon**, dont l'appui a fait une réelle différence au cours de la dernière année.

Réalisations de l'équipe

L'équipe de travail est composée d'une coordonnatrice et de quatre conseiller.e.s couvrant l'ensemble de la région.

Participation au débat public contre la réforme de la P38

- Participation au Forum des acteurs de la P-38 de l'IQRDJ
- Analyse des rapports et recommandations de l' IQRDJ
- Manifestation à Montréal contre la coercition en santé mentale
- Présence médiatique



Recours collectif sur les gardes illégales

- Participation à la mobilisation nationale
- Mise en application du plan d'action régional pour l'accompagnement des personnes
- Mise en oeuvre du plan de promotion et de sensibilisation à la grandeur de l'Outaouais



La rencontre interrégionale (RIR)

- Organisation d'une grande rencontre interrégionale en défense des droits en santé mentale
- Mise en oeuvre d'un comité de suivi élaborant des recommandations pour de meilleures pratiques démocratiques pour notre association
- Collaboration avec plusieurs acteur.trice.s important.e.s du monde de la santé mentale



Le communautaire à boutte Outaouais

- Porte-paroles régionaux, et prise de parole lors de la grande manifestation de Québec
- Leadership accru dans l'organisation de la mobilisation régionale
- Création de liens avec les partenaires de l'Outaouais
- Engagement envers l'action communautaire autonome



Équipe de travail

En 2025-2026, l'équipe de DAO a poursuivi son travail avec la même fougue, la même humanité et la même détermination qui font sa force depuis toujours. Dédiée.s corps et âme à la défense des droits, notre équipe a multiplié les actions, les représentations politiques et les prises de parole publiques afin de faire entendre la voix des personnes vivant avec des enjeux de santé mentale partout où cela était nécessaire sur le territoire de l'Outaouais mais aussi sur le plan national.

L'équipe a accueilli tout au long de l'année une stagiaire en travail social qui en était à sa première expérience d'intervention. L'équipe peut être fière de contribuer à la formation de la relève du milieu communautaire et en défense des droits. La stagiaire et l'équipe ont relevé plusieurs défis et réalisé de beaux apprentissages dans le cadre de cet accompagnement. Mille fois bravo à Sara et bonne continuité en travail social!

Ensemble, nous avons continué à bâtir des collaborations, à dénoncer les injustices et à défendre avec conviction le respect, la dignité et les droits des personnes que nous représentons.

C'est avec énormément de reconnaissance et de fierté que je remercie chaque membre de l'équipe pour son engagement exceptionnel. Votre sensibilité, votre intelligence, votre courage et votre capacité à rester debout même dans les périodes plus difficiles font de DAO une organisation profondément vivante et humaine.

Je tiens également à adresser un merci tout spécial à mon allié des cinq dernières années, une personne sur qui je peux toujours compter. Merci Simon, pour ta présence, ton soutien et ton engagement constant envers notre mission et notre équipe. Tu es une personne d'exception!



De gauche à droite : Amélie-Anne Mailhot, conseillère; Claudia Sicotte, conseillère; Sara Labelle, conseillère; Simon Chartrand Paquette, conseiller et Rebecca Labelle, coordonatrice

Activités de l'équipe



Objectifs pour la prochaine année



Promouvoir la défense des droits

- Diffuser l'information sur l'état des droits en santé mentale dans la région
- Participation à la phase 2 de la recherche collaborative axée sur l'état des droits en santé mentale
- Suivre de près le respect des droits des personnes premières concernées surtout lors de l'usage des mesures d'exceptions par le CISSSO
- Dénoncer les abus de droits vécus au sein du réseau de la santé
- Suivre de près le projet de loi 23 ainsi que toute nouvelle réforme en santé et dénoncer les abus de droits qui pourraient en découler
- Mettre sur pied un dialogue avec le mouvement des jeunes et les premières épisodes de crise en santé mentale
- Actualiser les stratégie de communications de diffusion de l'information

Maintenir l'accessibilité à nos services sur tout le territoire de l'Outaouais

- Faire rayonner la mission de DAO dans les différentes MRC et organismes de la région
- Maintenir des liens avec les partenaires dans toutes les MRC du territoire de l'Outaouais

Mobilisation citoyenne et communautaire

- Soutenir les activités de mobilisation pour les membres
- Développer des opportunités d'implications militantes
- Raviver le comité VIA
- Recruter de nouveaux membres de DAO

Contactez nous :

www.droitsaccés.com

819-777-4746

dao@videotron.ca

facebook.com/droitsaccés



